



FORMATION

Délégation du CE : Comment agir et participer au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires ?

Référence :

015-315-11

Durée :

1 jour

Cette formation doit vous permettre de vous préparer à aller en réunion du «conseil d'administration» aux «assemblées générales» auxquels le CE doit participer.

Public :

Secrétaire de CE
Secrétaire adjoint de CE
Trésorier de CE
Trésorier adjoint de CE
Membres élus

Pré-requis :

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Prendre conscience du droit qui permet au CE d'être présent à ces réunions stratégiques
- Connaître les documents abordés lors de ces réunions
- Bien identifier son rôle d'élu
- Répondre aux situations les plus fréquentes et prévoir certaines situations exceptionnelles
- Réaffirmer les bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

- Supports de cours
- Réflexion
- Attestation de formation



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME

Délégation du CE : Comment agir et participer au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires ?

- La désignation des représentants du CE au conseil d'administration ou de surveillance
- Quels sont les statuts et les rôles exacts des représentants au conseil d'administration ou de surveillance ?
- Quid des représentants du CE aux assemblées générales de la société ?
- Connaître les documents de bases (économiques, financiers, juridiques) qui vont être présenté ? Rapport de gestion, rapport des commissaires aux comptes, établissement du PV
- Comment identifier les enjeux et les risques auxquels votre société peut être confrontée ?
- Comment le CE peut-il demander la convocation de l'assemblée générale (en cas d'urgence) ?
- Quid de la réunion d'approbation des comptes annuels ?